



PRÉFET DE LA CHARENTE

Régime d'évaluation des incidences **NATURA 2000**

Formulaire d'aide à l'évaluation des incidences destiné aux structures organisatrices de manifestations sportives terrestres

Suite au décret n°2010-365 du 9 avril 2010, certaines catégories de manifestations sportives doivent faire l'objet d'une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000. Un dossier d'évaluation des incidences est donc à joindre au dossier de demande d'autorisation ou de déclaration.

L'évaluation des incidences est réalisée sous la responsabilité de la structure organisatrice. Le présent formulaire vise à l'aider dans la réalisation de cette évaluation. Il s'appuie sur les deux étapes réglementairement attendues et identifie les cas pour lesquels une évaluation sommaire, dite « préliminaire » peut suffire. Pour les autres cas, le formulaire indique le raisonnement à suivre mais le demandeur peut apporter tous les compléments qu'il jugerait nécessaire pour la bonne compréhension du dossier. Il peut également fournir une évaluation des incidences sur papier libre.

L'évaluation des incidences Natura 2000 ne vous dispense pas de solliciter toutes autres autorisations administratives auxquelles votre manifestation est soumise.

VÉRIFIER SI VOUS ÊTES SOUMIS A ÉVALUATION DES INCIDENCES :

Si la manifestation correspond à une des situations suivantes :

- manifestation « non motorisée » (équestre, pédestre, cycliste...) organisée en tout ou partie sur la voie publique, soumise à autorisation ou déclaration **avec** délivrance d'un titre international ou national
- manifestation « non motorisée » (équestre, pédestre, cycliste...) organisée en tout ou partie sur la voie publique, soumise à autorisation ou déclaration avec un budget prévisionnel supérieur à 100 000 €
- manifestation de véhicules à moteur soumise à autorisation, organisée en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, sur circuits, terrains ou parcours ; (sauf si elle se déroule entièrement sur circuit pour lequel une évaluation des incidences a été produite lors de l'homologation ou de son renouvellement)
- manifestation de véhicules à moteur soumises à autorisation, organisée sur les voies ouvertes à la circulation publique, dès lors qu'elles se déroulent en tout ou partie à l'intérieur d'un site Natura 2000
- manifestation sportive, récréative ou culturelle à but lucratif soumise à déclaration car pouvant réunir plus de 1500 personnes (public et personnel de l'organisation)

⇒ **REEMPLIR CE FORMULAIRE, car la manifestation est soumise à évaluation des incidences**

Utiliser **LE FORMULAIRE « Manifestations aériennes »** pour les manifestations aériennes de grande, moyenne ou faible importance, soumises à autorisation

Pour les autres situations :

⇒ **VOUS N'AVEZ PAS A REMPLIR CE FORMULAIRE, car la manifestation ne relève pas d'une des catégories figurant dans les listes locale et nationale.**

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR (organisateur de la manifestation) :

Nom (personne morale ou physique) :

Adresse :

Téléphone :

Courriel:

Étape 1 : ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

1. Description et localisation de la manifestation sportive par rapport aux sites Natura 2000

Les informations listées ci-dessous sont déjà renseignées pour partie sur le formulaire habituel de déclaration ou autorisation, il est cependant nécessaire d'en reporter les principaux éléments sur le présent formulaire pour faciliter l'instruction de votre dossier.

1.1. Nature de la manifestation :

Sport / type de compétition (titre national-international) / type de véhicules

.....

Date de la manifestation sportive :

Durée de la manifestation / période horaire :

.....

Nombre de participants attendus : ; Nombre de spectateurs estimé :

Estimation de la surface d'emprise au sol (ou du linéaire) :

⇒ Pour une manifestation motorisée:

Nature et nombre des véhicules engagés (si différent du nombre de participants)

.....

Nombre total de véhicules présents sur la manifestation (participants + véhicules d'assistance) :

.....

1.2. Budget prévisionnel d'organisation :

.....

1.3. Localisation de la manifestation par rapport aux sites Natura 2000 les plus proches

- Sur quelle(s) commune(s) se situe(nt) le projet ?

- Joindre les références cadastrales : section : n° :

lieu-dit :

- Joindre une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...). Pour les grands parcours, une vue d'ensemble à une échelle adaptée est à fournir en complément.

⇒ La carte doit présenter tous les éléments d'organisation (à décrire au point suivant) : itinéraires, zones de ravitaillement, aires de stationnement, aires d'accueil pour le public, accès spécifiques prévus pour les spectateurs, sanitaires temporaires, voies susceptibles d'être empruntées pour l'encadrement de l'événement, zones de logistique, zone de sécurité, zones interdites d'accès ...

Ce document devra être suffisamment précis pour déterminer l'aire d'emprise directe de la manifestation, puis sa zone d'influence (zone autour de l'emprise, sur laquelle les effets de la manifestation sont perceptibles) Reportez-vous à l'annexe 3, page 18 pour réaliser la carte.

Il est vivement conseillé de prendre en compte **tous les sites Natura 2000 présents** dans un rayon a minima de **1 km ainsi que tous les sites susceptibles d'être affectés par connexion hydraulique.**

Pour identifier les sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés par connexion hydraulique, il est nécessaire de suivre sur cartographie le linéaire aval du cours d'eau impliqué que le parcours de la manifestation, utilise, franchit, ou longe (à moins de 200 m des berges) et de repérer les sites Natura 2000 présents sur ce linéaire.

Les sites concernés sont à recenser dans le tableau ci-dessous (vous pouvez vous aider de l'annexe 4 page 19) :

Sites Natura 2000 susceptibles d'être affectés								
Nom du site Natura 2000	Numéro site Natura 2000	Distance minimale entre le site et le projet (ou à l'intérieur du site)	Enjeux du site Natura 2000: Voir annexe 1 et définitions page 12				Connexion hydraulique à étudier	
			ZPS	ZSC			UNIQUEMENT pour les manifestations en amont de sites à enjeux « milieux aquatiques rivières » ou « vison-loutre » Indiquer si la manifestation :	
			Oiseaux	Milieux aquatiques-rivières	Vison-loutre	Autres (chiroptères)	Comporte un franchissement ou utilisation d'un cours d'eau (si oui, le nommer)	Est situé à moins de 200m des berges (si oui, le nommer)

1.4 Quels sont les équipements et aménagements prévus ?

Cocher les éléments prévus et préciser leur nature, superficie, ou/et les modalités de mise en œuvre

Travaux préparatoires éventuels et techniques d'aménagement préalables à la manifestation (terrassements, création de cheminements, installation de passerelles, clôtures,...). Préciser également la date des travaux.

.....

Des aires de stationnement (superficie, nombre de places, ...)

– pour le public :

– pour les participants :

Des zones de ravitaillements:

.....

Des zones réservées aux entretiens / suivis et réparations mécaniques :

.....

Des zones réservées à la logistique, à la sécurité :

.....

- Des aires balisées pour spectateurs / comment sont-elles matérialisées :
.....
.....
- Des zones d'interdictions d'accès / comment sont-elles matérialisées :
.....
.....
- Stands, toilettes, zones de nettoyage :
.....
- Des zones de stockage de produits dangereux, ou d'hydrocarbures :
.....
- Dispositifs de collecte des déchets :
.....
- Diffusion de messages sonores ? De quel type (intensités, durées, période et fréquences de diffusion...) :
.....
.....
- Éclairages ? De quel type (intensités, durées, horaires, notamment si manifestations nocturnes...) :
.....
.....

Éléments préliminaires pour évaluer la susceptibilité d'incidence

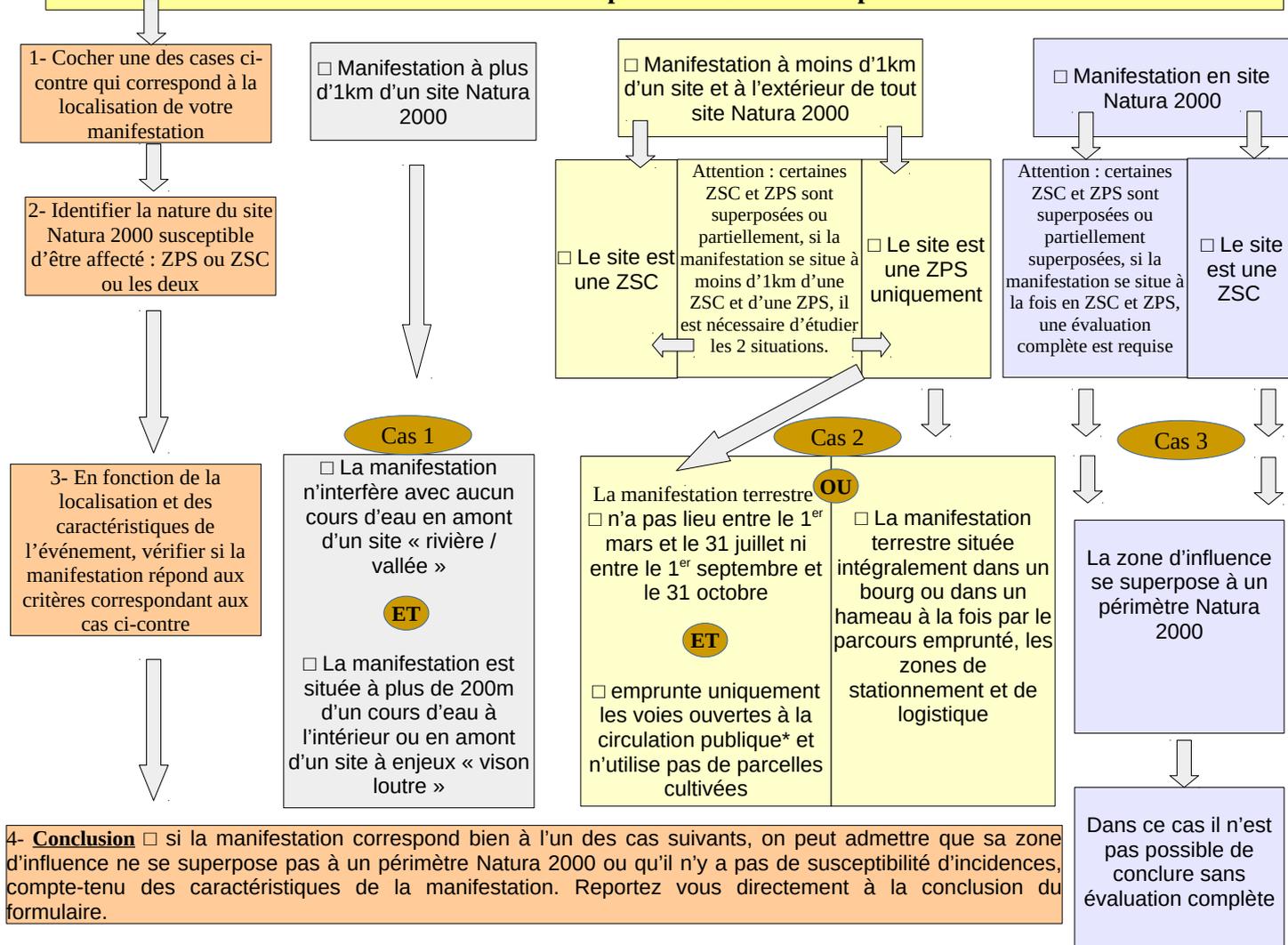
Dans certains cas, vous pouvez conclure rapidement à l'absence de susceptibilité d'incidence.

⇒ utilisez le logigramme ci-dessous pour déterminer si vous êtes dans un cas d'évaluation rapide, ou simplifiée, permettant de passer directement à la conclusion en fin de formulaire (page 12)

ATTENTION : la distance de la MANIFESTATION à un site Natura 2000 s'analyse par rapport à l'ensemble des composantes de cette manifestation : les équipements et le circuit.

ex : elle sera considérée « à plus de 1 km d'un site » si aucun équipement et si aucune partie du circuit n'est à moins de 1 km d'un site.

Démarche à suivre à partir des 3 situations possibles



* Pour rappel : pour que la présomption d'ouverture à la circulation existe, au regard de l'annexe 2 de la circulaire n°DGA/SDAJ/BDEDP n°1, une voie doit être manifestement praticable par un véhicule de tourisme, non spécialement adapté au « tout terrain ».

Ne constituent pas des voies ouvertes à la circulation :

- les sentiers simplement destinés à la randonnée pédestre,
- les tracés éphémères de type chemin de débardage ouverts et utilisés par les tracteurs pour la seule durée de l'exploitation d'une coupe,
- les emprises non boisées du fait de la présence d'ouvrages souterrains (canalisation lignes électriques enterrées) ou ouvertes pour séparer des parcelles forestières
- les pare-feu des massifs forestiers pour éviter la propagation des incendies
- les voies bénéficiant de dispositions particulières (digues, chemins de halage, servitudes sur le littoral, voies vertes)

CONCLUSION DE L'ÉVALUATION PRÉLIMINAIRE

⇒ Si la manifestation correspond au cas 1, ou aux cas 2, l'absence de susceptibilité d'incidences est avérée, l'évaluation est terminée, ► **allez directement à la conclusion page 12.**

⇒ Pour toutes les manifestations qui ne remplissent pas les critères annoncés dans le logigramme ou **qui relèvent du cas 3** du logigramme, l'absence de susceptibilité d'incidences ne peut être démontrée directement, une évaluation complète est requise ► **allez directement à l'étape 2 page 6.**

Étape 2 : ÉVALUATION DES INCIDENCES POTENTIELLES DE LA MANIFESTATION

Cette étape ne concerne que les cas pour lesquels la pré-analyse (en fonction de critères de distance au site, de connexion hydraulique, de date, de localisation des parcours), effectuée en s'appuyant sur le logigramme précédent, n'a pas permis de conclure à l'absence de susceptibilité d'incidence.

A- État des lieux de la zone d'emprise et la zone d'influence

Il s'agit de faire un état des lieux des habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'emprise et la zone d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets ; puis de déterminer ceux et celles qui risquent de subir une incidence du fait de la manifestation.

Habitats d'intérêts communautaires susceptibles d'être impactés

Pour savoir si les milieux présents dans la zone d'emprise et la zone d'influence sont des habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 présents, il est fortement recommandé de contacter la structure animatrice du site Natura 2000 (voir annexe 1) et de joindre la copie des informations fournies.

⇒ Compléter et cocher si concerné

Habitats d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000				
Type de milieux	Nom de l'habitat	Présent sur la zone d'emprise du projet	Présent sur la zone d'influence du projet	Risque d'altération ou de destruction dû aux effets au projet (1)
Bois ou forêt		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ripisylve (boisement de berge)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Landes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formations buissonnantes ou à hautes herbes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prairies ou pelouses		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Zones de marais ou humide		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Milieux aquatiques		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Affleurements rocheux		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cavités		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) : effets identifiés au A / Altération ou dégradations dues au : piétinement, passage, intervention sur la végétation, rejets accidentels, déchets, modifications d'écoulements

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 – pour les ZSC						
Groupe	<i>Espèces présentes ou potentiellement présentes</i>			Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce ? (1) OUI / NON	Risque de destruction d'individus de l'espèce ? (2) OUI / NON	Risque de dérangement ? (3) OUI / NON
	Nom de l'espèce indiquez « P » si potentiellement présente	Habitat de l'espèce présent sur la zone d'emprise ? OUI / NON	Habitat de l'espèce présent sur la zone d'influence ? OUI / NON			
Plante aquatique						
Insecte (libellule)						
Insecte (papillon)						
Insecte (coléoptère)						
Poissons ou espèces aquatiques						
Amphibiens						
Chauves-souris (mammifères)						
Autres mammifères						
Reptiles						

(1) : ils peuvent être liés : au piétinement (en lien avec les milieux sur lesquels cet effet a été identifié tableau précédent), aux interventions sur la végétation, aux rejets accidentels, aux modifications d'écoulements

(2) : risque pour les espèces dont les habitats sont altérés ou dégradés ; il peut être variable selon la date de la manifestation.

(3) : lié aux passages sur les milieux d'emprise et de parcours ; lié à la portée des effets sonores et lumineux

Espèces d'intérêts communautaires justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000 – pour les ZPS						
Groupe	<i>Espèces présentes ou potentiellement présentes</i>			Risque d'altération ou de destruction de l'habitat d'espèce ? (1) OUI / NON	Risque de destruction d'individus de l'espèce ? (2) OUI / NON	Risque de dérangement ? (3) OUI / NON
	Nom de l'espèce indiquez « P » si potentiellement présente	Habitat de l'espèce présent sur la zone d'emprise ? OUI / NON	Habitat de l'espèce présent sur la zone d'influence ? OUI / NON			

(1) : ils peuvent être liés : au piétinement (en lien avec les milieux sur lesquels cet effet a été identifié tableau précédent), aux interventions sur la végétation, aux rejets accidentels, aux modifications d'écoulements

(2) : risque pour les espèces dont les habitats sont altérés ou dégradés ; il peut être variable selon la date de la manifestation.

(3) : lié aux passages sur les milieux d'emprise et de parcours ; lié à la portée des effets sonores et lumineux

B- Identification des effets de la manifestation et définition de la zone d'influence (liée à la nature et à la portée des effets)

Selon les cas, une manifestation sportive peut avoir une influence sur une zone plus étendue que la seule zone d'implantation de cette manifestation. Cette zone d'influence dépend à la fois de la nature de l'activité sportive et des milieux naturels environnants.

⇒ Pour aider à définir cette zone, **cochez** ci-après les effets potentiels du projet, estimez leur étendue ou portée

Identification des effets potentiels	Cocher si concerné	Durée de l'effet		Portée de l'effet		Précisions / justifications
		ponctuel	permanent	Sur l'emprise (décrite étape 1.4 + circuit)	Au-delà – précisez la distance de portée en m ou km	
Piétinement ou passage d'engins sur la végétation, compactage du sol	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Intervention sur végétation (arrachages de haies, curages, débroussaillage, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Rejets accidentels polluants dans le milieu aquatique *	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Déchets (hors dispositifs de collecte)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Modifications des écoulements d'eaux pluviales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Bruits, vibrations, mouvements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	
Éclairages nocturnes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	_____ m _____ km	

*NB : ce type d'effets est considéré comme systématique pour toutes les manifestations à moins de 200 mètres d'un cours d'eau ou plan d'eau, ainsi que celles utilisant un cours d'eau (même par simple franchissement en dehors d'un pont sur voie ouverte à la circulation du public)

⇒ **Localisez sur une carte au 1/25.000^{ème} la zone d'influence estimée** (Vous pouvez tracer cette zone sur la carte de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 demandée à l'étape 1)

C – Synthèse des incidences potentielles :

Concerne les habitats et espèces justifiant la désignation du ou des sites Natura 2000, présents dans la zone d'emprise et d'influence, et sur lesquels peuvent porter les effets, en s'appuyant sur les tableaux précédents.

INCIDENCES POTENTIELLES DIRECTES

1- Destruction d'habitat :			
Le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	Surface détruite		
	Précisez la surface (m ² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :

« cf tableau précédent »

Compléments explicatifs éventuels :

2- Destruction de milieu potentiellement habitat d'espèce :				
Quel milieu ? ou indiquer « non concerné »	Habitat de quelle(s) espèce(s) ? et avec quelle fonction (repos, alimentation, reproduction, déplacement)	Surface détruite		
		Précisez la surface (m ² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :

« cf tableau précédent »

Compléments explicatifs éventuels :

3- Destruction d'espèce	
Le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Nombre d'individus potentiellement détruits ou proportion estimée de la population de l'espèce sur le site

Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :

« cf tableau précédent »

Compléments explicatifs éventuels :

4- Altération temporaire d'habitat (pollution, prélèvement, piétinement,)			
Le(s)quel(s) ou indiquer « non concerné »	Surface concernée		
	Précisez la surface (m ² ou ha)	Destruction temporaire	Destruction permanente
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :

« cf tableau précédent »
 Compléments explicatifs éventuels :

5- Dérangement, perturbation d'espèces	
Le(s)quelle(s) ou indiquer « non concerné »	Pour quelle phase de leur cycle de vie ? reproduction, alimentation, repos

Justifier (y compris si évalué « non concerné ») :

« cf tableau précédent »
 Compléments explicatifs éventuels :

INCIDENCES POTENTIELLES INDIRECTES

Suppression de corridor écologique, fragmentation d'habitats et perte de fonctionnalité du site pour les échanges entre populations d'espèces du site :
précisez : _____

Retardement, de l'accomplissement des objectifs de conservation du site / perturbations durable des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Perturbation temporaire des facteurs maintenant le site dans des conditions favorables

Autres :

CONCLUSION de l'étape 2 :

Compte-tenu de l'analyse précédente, les effets du projet portent-ils sur les habitats, les habitats d'espèces (leurs milieux de vie) ou sur les espèces justifiant la désignation des sites Natura 2000 situés dans la zone d'influence du projet ou de la manifestation, que ce soit directement ou indirectement ?

NON - il n'y a aucune incidence potentielle ⇨ **Passer à la Conclusion générale page 12**

OUI – il y a des incidences potentielles ⇨ **Compléter la partie suivante Étape 3 page 11**

CONCLUSION GÉNÉRALE PROPOSÉE PAR LE DEMANDEUR

Il est de la responsabilité du demandeur de conclure sur l'absence ou non d'incidences de la manifestation sur le ou les sites Natura 2000 qui peuvent être concernés.

ATTENTION : Le demandeur a la responsabilité d'évaluer les éventuels effets cumulés (pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000) de la manifestation avec d'autres manifestations ou projets qu'il porte.

La manifestation que j'organise est soumise à évaluation d'incidences au regard des objectifs de conservation des sites Natura 2000 pouvant être concernés, au titre des articles L 414-4 et R 414-19 et suivants du code de l'environnement. **Conformément aux éléments que j'ai fournis dans mon dossier de demande d'autorisation (ou de déclaration), ainsi que dans le présent formulaire, et dont je certifie l'exactitude, je déclare que :**

NON, il n'y a pas d'incidences significatives :

Ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur.

OUI, il y a des incidences significatives :

L'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé, afin d'être joint à la demande d'autorisation ou de déclaration, et remis au service instructeur : il vous est alors conseillé de prendre contact avec la mission Biodiversité-Natura2000 de la DDT Charente.

Fait à (lieu) :

Le (date) :

Nom, Prénom :

Signature (et cachet) :

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A JOINDRE A VOTRE ÉVALUATION DES INCIDENCES

- Exemple original du présent formulaire **complété, conclusif, daté et signé.**
- Copie des éléments descriptifs de la manifestation, utiles à l'instruction de l'évaluation d'incidence et la copie du récépissé de dépôt ou courrier de demande auprès du service instructeur (Préfecture / DDCSPP).
- Une carte de localisation claire et précise (photocopie de carte IGN au 1/25.000^e, plan de masse, plan cadastral, etc ...).

ANNEXE 1
L'animation des sites Natura 2000 en Charente – Contacts (1/2)

Sites Natura 2000	Nom et coordonnées de l'animateur	Structure
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71	LPO France
ZPS Plaine de Barbezières à Gourville FR5412023	Damien ROY damien.roy@charente.chambagri.fr 05.45.36.34.00 06.07.76.76.29	Chambre d'agriculture de la Charente
ZPS Plaine de Villefagnan FR5402021	Damien ROY damien.roy@charente.chambagri.fr 05.45.36.34.00 06.07.76.76.29	Chambre d'agriculture de la Charente
ZPS Région de Pressac et Etang de Combourg FR5412019	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16
ZPS Vallée de la Charente moyenne et Seignes FR5412005 ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et Coran FR5400472	Laurence CAUD laurence.caud@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Vallée de la Tude FR5400419	Nicolas CHASLARD nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr 05.45.24.49.95 06.07.76.91.58	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Chaumes Boissières et côteaux de Chateaufort sur Charente FR5400410	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71	LPO France
ZSC Chaumes de Vignac et de Clérignac FR5400411	Clément ROCHE roche@cren-poitou-charentes.org 05.45.90.39.71 07.75.11.37.00	CREN Charente
ZSC Côteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405	Camille GILLET gillet@cren-poitou-charentes.org 05.45.90.39.69 06.24.90.12.43	CREN Charente
ZSC Côteaux du Montmorélien FR5400420	Mélanie ADAM adam@cren-poitou-charentes.org 05 45 90 67 51 06 17 90 62 07	CREN Charente

ANNEXE 1
L'animation des sites Natura 2000 en Charente – Contacts (2/2)

Sites Natura 2000	Nom et coordonnées de l'animateur	Structure
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406	Sandrine JACQUELIN sandrine.jacquelin@onf.fr 05.49.58.96.22 06.24.97.32.75	ONF
ZSC Grotte de Rancogne FR5400407	Virginie BARRET virginie.barret@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Vallée de l'Antenne FR5400473	Laurence CAUD laurence.caud@lpo.fr 05.46.82.12.34	LPO France
ZSC Landes de Touvérac Saint-Vallier FR5400422	Angélique GABORIAUD angelique.gaboriaud@charente.chambagri.fr 05.45.67.49.84 06.14.09.35.24	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée de l'Issoire FR5400403	Jean-Michel POTARD jean-michel.potard@charente.chambagri.fr 05.45.84.09.28 06.89.94.64.83	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée de la Dronne FR7200662	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16
ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac FR5402009	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71	LPO France
ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408	Nicolas CHASLARD nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr 05.45.24.49.95 06.07.76.91.58	Chambre d'agriculture de la Charente
ZSC Vallée du Né FR5400417	Sophie DUHAUTOIS sophie.duhautois@lpo.fr 05.46.83.60.83 07.81.39.07.60	LPO France
ZSC Vallées Calcaires Péri-angoumoises FR5400413	Guillaume PLANCHE guillaume.planche@lpo.fr 06.71.13.48.71	LPO France
ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663	Cécilia ROUAUD c.rouaud@pnrpl.com 05.53.55.36.00	Parc Naturel Régional du Périgord Limousin
ZSC Vallées du Lary et du Palais FR5402010	Isabelle BLICQ isabelle.blicq@charente.gouv.fr 05.17.17.38.57 06.37.71.19.20	DDT 16

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

La Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT 16)
Service Économie Agricole et Rurale
Isabelle BLICQ - Chargée de mission Biodiversité Natura 2000

✉ Adresse postale :
7-9 rue de la Préfecture – CS 92301
16023 ANGOULEME Cedex

Possibilité d'étudier votre dossier, sur place
ou sur rendez-vous à la DDT 16 :
Bureau n°136 au 1^{er} étage
43 rue du Dr. Duroselle
16000 ANGOULEME

☎ 05.17.17.38.57 - 06.37.71.19.20

@ isabelle.blicq@charente.gouv.fr

ANNEXE 2
Sites Natura 2000 en Charente – Communes (1/2)

Sites Natura 2000	Communes
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006	Ambérac, Balzac, Bignac, Cellettes, Chapelle, Fontclaireau, Fontenille, Fouqueure, Genac, Gond-Pontouvre, Hiersac, Lichères, Luxé, Mansle, Marcillac-Lanville, Marsac, Montignac-Charente, Mouton, Puyréaux, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Groux, Saint-Yrieix-sur-Charente, Vars, Villognon, Vindelle, Vouharte
ZPS Plaine de Barbezières à Gourville FR5412023	Auge, Auge-Saint-Médard, Barbezières, Bonneville, Gourville, Mons, Montigné, Oradour, Ranville-Breuillaud, Verdille
ZPS Plaine de Villefagnan FR5412021	Bessé, Brettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Embourie, Empuré, Ligné, Magdeleine, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Souvigné, Tusson, Villefagnan
ZPS Région de Pressac et Etang de Combourg FR5412019	Pleuville
ZPS Vallée de la Charente moyenne et Seignes FR5412005 ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et Coran FR5400472	Cognac, Merpins, Saint-Laurent-de-Cognac
ZSC Vallée de la Tude FR5400419	Aignes-et-Puypéroux, Bazac, Bellon, Bors (Canton de Montmoreau-Saint-Cybard), Chalais, Charmant, Chavenat, Courgeac, Courlac, Juignac, Juillaguet, Médillac, Montboyer, Montmoreau-Saint-Cybard, Orival, Rioux-Martin, Ronsenac, Saint-Amant, Saint-Avit, Saint-Christophe, Saint-Cybard, Sainte-Marie, Saint-Laurent-de-Belzagot, Saint-Martial, Sérignac
ZSC Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf sur Charente FR5400410	Angeac-Charente, Bouteville, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant
ZSC Chaumes de Vignac et de Clérignac FR5400411	Roulet-Saint-Estèphe, Claix
ZSC Coteaux Calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405	Genac, Marsac, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac
ZSC Côteaux du Montmorélien FR5400420	Berneuil, Brie-sous-Chalais, Châtignac, Courgeac, Courlac, Gurat, Juignac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Palluau, Ronsenac, Saint-Amant, Sainte-Souline, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Salles-Lavalette
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406	Agris, Bouëx, Brie, Bunzac, Garat, Jauldes, Mornac, Rivières, La Rochette, Saint-Projet-Saint-Constant
ZSC Vallées du Lary et du Palais FR5402010	Boisbretteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Brossac, Condéon, Guizengeard, Oriolles, Passirac, Saint-Vallier, Sauvignac, Touvéac
ZSC Vallée de l'Antenne FR5400473	Cherves-Richemont, Cognac, Javrezac, Louzac-Saint-André, Mesnac, Richemont, Saint-André, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac
ZSC Grotte de Rancogne FR5400407	Rancogne, Communauté de Communes du Val de Tardoire

ANNEXE 2
Sites Natura 2000 en Charente – Communes (2/2)

ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac FR5402009	Angeac-Charente, Angoulême, Bassac, Bouëx, Bourg-Charente, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Chadurie, Champmillon, Charmant, Châteaubernard, Châteauneuf-sur-Charente, Cognac, Couronne, Dignac, Dirac, Fléac, Fouquebrune, Garat, Gensac-la-Pallue, Gondeville, Gond-Pontouvre, Grassac, Graves, Graves-Saint-Amant, Isle-d'Espagnac, Jarnac, Julienne, Linars, Magnac-sur-Touvre, Mainxe, Mosnac, Mouthiers-sur-Boême, Nercillac, Nersac, Réparsac, Rouillet-Saint-Estèphe, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Brice, Sainte-Sévère, Saint-Estèphe, Saint-Même-les-Carrières, Saint-Michel, Saint-Simeux, Saint-Simon, Saint-Yrieix-sur-Charente, Sers, Sireuil, Touvre, Triac-Lautrait, Trois-Palis, Vibrac, Voulgézac, Vouzan
ZSC Vallée de la Dronne FR7200662	Aubeterre-sur-Dronne, Bazac, Bonnes, Essards, Laprade, Médillac, Nabinaud, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Séverin
ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408	Ecuras, Eymouthiers, Le Lindois, Mazerolles, Montbron, Roussines, Rouzède
ZSC Vallée du Né FR5400417	Aignes-et-Puypéroux, Ambleville, Angeduc, Ars, Aubeville, Barbezieux-Saint-Hilaire, Bécheresse, Berneuil, Bessac, Blanzac-Porcheresse, Bonneuil, Brie-sous-Barbezieux, Brossac, Chadurie, Challignac, Champagne-Vigny, Châtignac, Chillac, Condéon, Cressac-Saint-Genis, Criteuil-la-Magdeleine, Deviat, Étriac, Gimeux, Jurignac, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Lignièrès-Sonneville, Mainfonds, Merpins, Nonac, Nonaville, Passirac, Péreuil, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Porcheresse, Reignac, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Sainte-Souline, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Genis-de-Blanzac, Saint-Hilaire, Saint-Léger, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Salles-d'Angles, Salles-de-Barbezieux, Touzac, Verrières, Vignolles, Viville, Voulgézac
ZSC Vallées Calcaires Péri-angoumoises FR5400413	La Couronne, Dirac, Garat, Mouthiers-sur-Boême, Puymoyen, Soyaux, Torsac, Voëuil-et-Giget
ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663	Blanzaguet-Saint-Cybard, Combiers, Édon, Gurat, Palluau, Saint-Séverin, Salles-Lavalette, Vaux-Lavalette
ZSC Landes de Touvérac Saint-Vallier FR5400422	Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbretteau, Bors (Canton de Baignes-Sainte-Radegonde), Chillac, Condéon, Guizengeard, Lamérac, Montchaude, Oriolles, Saint-Vallier, Sauvignac, Tâtre, Touvérac, Yviers
ZSC Vallée de l'Issoire FR5400403	Brillac, Esse, Lessac, Saint-Germain-de-Confolens

ANNEXE 3 Ressources utiles

Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000 du département

Consulter la carte des périmètres Natura 2000, en Annexe 4 page 14.

Réalisation d'une carte de localisation précise du secteur du projet par rapport aux périmètres Natura 2000

- Accéder à la plate-forme cartographique Pégase, sur le site des services de l'État en Charente :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>



- Cliquer sur « [un portail géographique est à votre disposition](#) » pour accéder à la carte dynamique ;

- Repérer le secteur du projet ou de la manifestation à l'aide de l'onglet



« Localiser »

- La barre d'outils (ci-dessous) vous permettra d'effectuer différentes manipulations ;

- En sélectionnant l'icône , puis en cliquant sur une zone Natura 2000, vous obtenez des informations complémentaires (notamment le nom et le type de site Natura 2000) ;

- Pour mesurer la distance entre le projet ou la manifestation et le site Natura 2000, utiliser l'icône « mesure de distance »

Pour imprimer la carte de localisation :

- Sélectionner ensuite l'échelle la plus adaptée (en bas de votre écran) ;



- Cliquer ensuite sur l'icône , puis sur l'icône , « export pdf » ;

- Dans la fenêtre qui apparaît, cliquer sur « format A4 », puis sur « générer la carte » ;

- Imprimer ensuite la carte à l'aide de l'icône « imprimer ».

- Une fois la carte imprimée, localisez vous-même le secteur de la manifestation.



Sites internet à consulter :

Le site des Services de l'État en Charente :

<http://www.charente.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-Chasse/Natura-2000-Biodiversite/Natura-2000/Evaluation-des-incidences>

Le portail Natura 2000 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414.html>

Le site de l'inventaire nationale du patrimoine naturel :

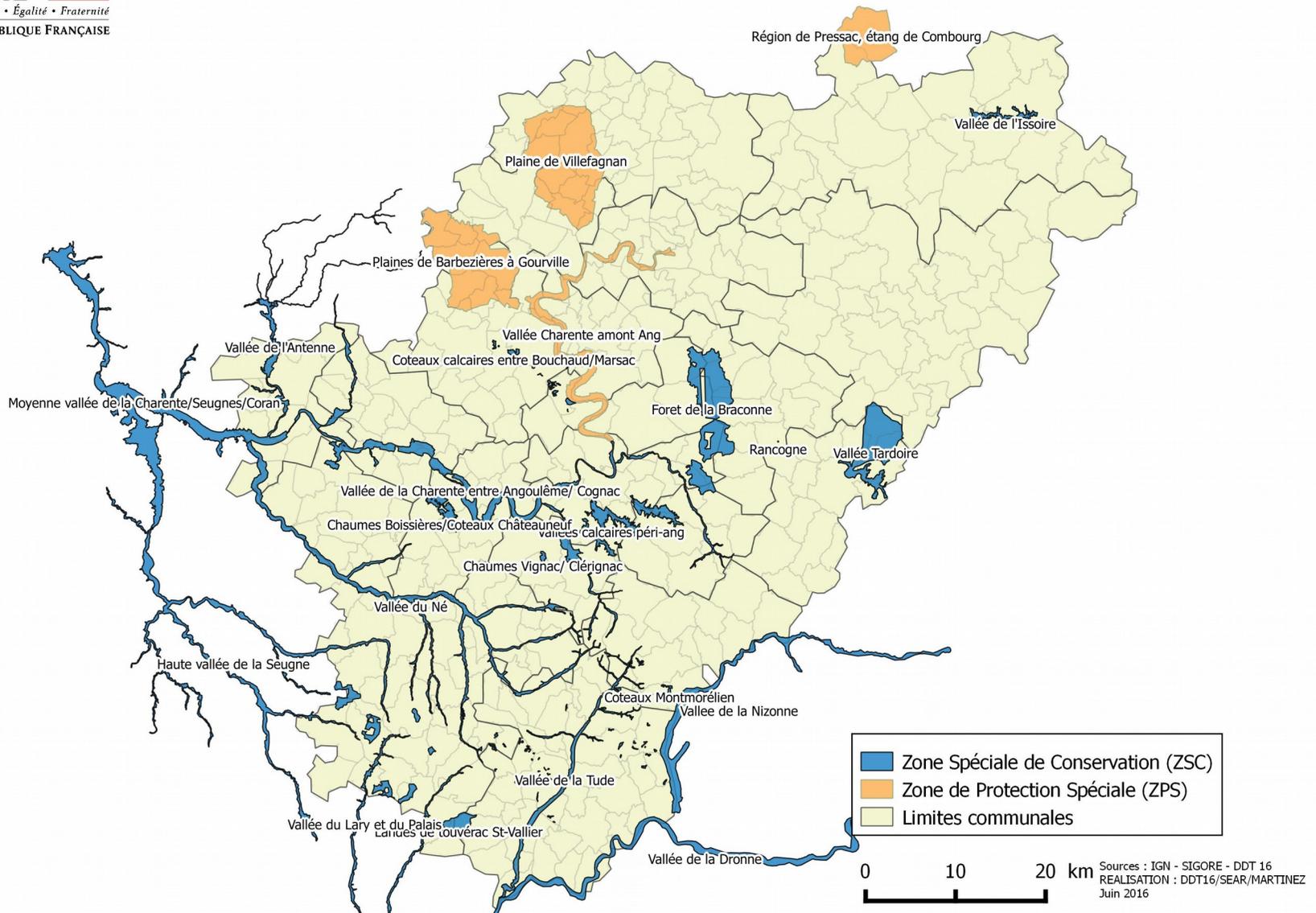
<https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>

ANNEXE 4

Cartographie des sites Natura 2000 en Charente et limitrophes



Sites Natura 2000 en Charente



Annexe 5 : Principaux enjeux par site Natura 2000

Nom	ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE											HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE										
	Oiseau de plaine dont outarde	Oiseau des bois	Oiseau de marais	Chauve-souris	Vison ou loutre	Citrouille	Amphibiens, surneur à ventre jaune	Écrevisses à pattes blanches	Poissons	Mollusques	Libellules	Papillons	Coléoptères	Habitats forestiers	Forêt alluviale (ou ripisylve)	Landes	Formations buissonnantes	Peupliers secs ou calcaires	Formation herbeuse humide, tourbière	Habitats rocheux	Lacs, étangs, mares, Zones humides	Rivières et végétation flottante
	Milieux herboux, céréales, tournesol/colza, friche, arbres isolés, haies	Forêts, bosquets, clairières, landes	Milieux humides, herboux, étangs inférieurs	Cavités, grottes, gîtes, bâtis, haies, bois, prairies	Rivières, milieux riverains herboux	Étang et bordures, zones sablonneuses ensoleillée	Ombrières, fontaines	Ruisseaux	Ruisseaux	Ruisseaux, zones humides	Herbiers aquatiques, végétation des berges ou bords de mares, landes humides prairies	Prairies humides, pelouses sèches	Vieux arbres (haies, bois)	Habitats forestiers	Forêt alluviale (ou ripisylve)	Landes	Formations buissonnantes	Peupliers secs ou calcaires	Formation herbeuse humide, tourbière	Habitats rocheux	Lacs, étangs, mares, Zones humides	Rivières et végétation flottante
ZSC Vallée de l'Issoire FR5400403																						
ZSC Coteaux calcaires entre les Bouchauds et Marsac FR5400405																						
ZSC Forêt de la Braconne FR5400406																						
Grotte de Rancogne FR5400407																						
ZSC Vallée de la Tardoire FR5400408																						
ZSC Chaumes de Boissières et coteaux de Chateaufort sur Charente FR5400410																						
ZSC Chaumes du Vignac et de Clérignac FR5400411																						
ZSC Vallées calcaires péri-angoumoises FR5400413																						
ZSC Vallée du Né FR5400417																						
ZSC Vallée de la Tude FR5400419																						
ZSC Coteaux du Montmorélien FR5400420																						
ZSC Landes de Touvérac-Saint-Vallier FR5400422																						
ZSC Moyenne Vallée de la Charente et Seignes et du Coran FR5400472																						
ZSC Vallée de l'Antenne FR5402008																						
ZSC Haute Vallée de la Seugne																						
ZSC Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac et affluents FR5402009																						
ZSC Vallée du Lary et du Palais FR5402010																						
ZSC Vallée de la Dronne FR7200662																						
ZSC Vallée de la Nizonne FR7200663																						
ZPS Vallée de la Charente en amont d'Angoulême FR5412006																						
ZPS Plaine de Villefagnan FR5402009																						
ZPS Plaine de Barbezière à Gourville FR5412023																						
ZPS Région de Pressac, étang de Combourg FR5412019																						